

FONCTIONNEMENT DES CHAMPIONNATS TERRITORIAUX JEUNES

- SAISON 2022 2023 -

Veillez trouver ci-dessous la proposition commune aux quatre départements composant la zone Nord de l'Occitanie. Cette proposition est établie pour la saison 2022-23 et concerne les TID -11 ans et les championnats -13 ans territoriaux.

Pour rappel, ci-dessous la démarche qui nous a conduit à la création de ces dispositifs.

En référence au développement :

- Assurer une offre de pratique régulière et constante sur tout le territoire (notamment pour les comités avec un nombre de collectifs limité).
- Permettre la fin de la mixité sur l'ensemble du territoire et proposer des championnats féminins.
- Réduire les déplacements sur ces catégories et notamment pour les clubs qui ne sont pas dans une démarche d'accès au « haut-niveau ».
- Assurer la constitution des poules de jeunes en fonction des facilités d'accès, (autoroute, nationales...), et plus en fonction des départements.
- Proposer une offre de pratique pérenne, sur tout le territoire, malgré les variations démographiques de licenciés d'une saison à une autre.

En référence au PPF (parcours de performance fédéral) :

- Une élévation du niveau de jeu dans ces catégories.
- Une réduction des différentiels de performance par la constitution de poules plus homogènes (niveaux de pratique).
- Proposer différentes phases dans la saison afin de permettre une accession/relégation à l'issue de chacune, et ainsi maintenir un intérêt systématique sur des mini-championnats.



La proposition en –11ans

Nous proposons une formule de compétition qui se déroule en parallèle des compétitions départementales. Il s'agit de l'équivalent d'une *coupe territoriale* concernant les clubs qui le souhaitent parmi les 5 comités suivants : (Aveyron / Tarn / Tarn-et-Garonne / Lot / Lozère). Elle se déroule sur 3 tournois interdépartementaux après les fêtes de fin d'année :

- 1) Week-end du 11-12 février 2023.
- 2) Week-end du 15-16 avril 2023.
- 3) Week-end du 13-14 mai 2023.

Les finales de secteur sont prévues les 27-28 mai 2023 et la finale de zone prévue le 10 juin 2023.

L'inscription des clubs dans ces TID, qui se déroulent en parallèle des initiatives départementales, est libre **mais elle engage le club à participer aux 3 dates indiquées**. Une équipe nouvellement constituée en cours d'année peut s'inscrire au second ou au troisième tournoi mais elle ne pourra prétendre à représenter la zone Nord aux finalités.

A noter que lors des TID, la mixité n'est pas autorisée.

Le fonctionnement est le suivant :

- **Premier TID**

Les clubs souhaitant participer à cette compétition, s'inscrivent sur une plateforme en ligne, et définissent s'ils souhaitent être éventuellement hôtes d'un tournoi.

[Lien de la plateforme](#) (=> Attention à bien remplir l'onglet u11)

La COC se réunit et réalise la mise en place de X tournois composés prioritairement en poules de 4 équipes (ajustement en poule de 5 possible). Les tournois seront composés de façon à être de proximité, tout en brassant des équipes d'au moins deux comités différents. Les équipes classées aux 2 premières places de chaque tournoi accèdent au niveau haut ; les autres équipes accèdent aux tournois du niveau bas.



- **Deuxième TID**

Les poules constituées lors du premier TID sont « croisées » avec les poules voisines (ex. : les 2 premiers de la poule A avec les 2 premiers de la poule B, idem pour les 2 derniers).

Le nombre de tournois (haut et bas) varient en fonction du nombre d'équipes engagées. Ce qui impliquera un nombre de qualifiés variables pour le plateau final, qualificatif pour les finales de zone (attention, il peut y voir 2 plateaux finaux en fonction du nombre d'inscrits).

- **Troisième TID**

Il y aura un ou deux plateaux permettant d'accéder aux finales de zone (pour rappel : 2 qualifiés en tout), tout cela en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les autres équipes seront réparti dans des plateaux de niveau, en fonction des résultats précédents.

Règlement : Temps de jeu 2*10 minutes, mi-temps : 3 minutes, exclusion 1 minute, pas d'égalité (but en or). 1 temps mort par équipe et par match. 3 points la victoire, 0 point la défaite.

Arbitrage : Club recevant qui arbitre (se servir de ce tournoi comme support formation arbitrage).

Information pour le club recevant : compter un créneau horaire de 4h de tournoi + accueil et clôture = 5h ou 6h de créneau de gymnase (dans l'idéal).

Règles à appliquer : 1^{ère} mi-temps = défense tout terrain et engagement de la zone, 2^{ème} mi-temps = défense 2/4 ou 3/3 ou ½ terrain et engagement du centre. Stricte interdite. 2 GB sur le match jouant chacun une mi-temps dans les buts.



La proposition en - 13 ans

Le fonctionnement en - 13 ans Garçons :

Nous fonctionnons en deux phases avec un barrage intermédiaire. Ceci pour constituer une seconde phase, dite de niveau, la plus objective possible.

- **1ère phase géographique :**

Cette phase se déroule d'Octobre à Novembre 2022. Elle sera constituée de poules de 6 (avec 5 ou 6 équipes en match aller simple : 5 dates).

- Journée 1 : Week-end du 8-9 Octobre 2022.
- Journée 2 : Week-end du 15-16 Octobre 2022.
- Report : Week-end du 22-23 Octobre 2022.
- Journée 3 : Week-end du 12-13 Novembre 2022.
- Journée 4 : Week-end du 19-20 Novembre 2022.
- Journée 5 : Samedi 26 Novembre 2022.
- Regroupement de sélection départementale : Dimanche 27 novembre 2022

Poules AVEYRON	
Poule A	Poule B
<i>ROC</i>	<i>St AFFRIQUE</i>
<i>RDV</i>	<i>MILLAU</i>
<i>VILLEFRANCHE DE ROUERGUE</i>	<i>MENDE (48)</i>
<i>ESPALION</i>	<i>SEVERAC</i>
<i>LSH</i>	<i>BELMONT</i>
<i>MAURS (15)</i>	



- **Barrages :**

- Week-end du 10-11 Décembre 2022.

Les 15 meilleures équipes des 5 départements sont qualifiées pour participer aux barrages d'accessions. Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la poule élite dite D1. Les meilleurs troisièmes et quatrièmes se verront proposer la participation à une poule nommée D2. Cette partie sera discutée avec les clubs concernés car des déplacements potentiellement longs devront être réalisés.

Les équipes défaites + équipes non convoquées aux barrages participeront à une formule départementale ou bi-départementale.

(Cf : Schémas « Méthodes des qualifications pour les barrages et tournois en -13 Territorial Masculin »)

- **2ème phase : Cette phase se déroule après les fêtes de fin d'année**

- 7/8 Janvier 2023	- 11/12 Mars 2023
- 14/15 Janvier 2023	- 18/19 Mars 2023
- <i>Report : 21/22 Janvier 2023</i>	- 25/26 Mars 2023
- 28/29 Janvier 2023	- 01/2 Avril 2023
- 4/5 Février 2023	- <i>Report 8/9 Avril 2023</i>
- 11/12 Février 2023	- 15/16 Avril 2023
- <i>Report 18/19 Février 2023</i>	

La deuxième phase est constituée avec deux ou trois niveaux de jeu :

- Une seule poule de 1^{ère} division de 6 équipes (les deux premiers des 3 sites de barrage 1^{ère} et 2^{ème} division).
- Une poule de 2^{ème} division de 6 équipes : les 3^{ème} et 4^{ème} des barrages.
- X poules de 3^{ème} division constituées de façon géographique avec les équipes restantes.

Le premier de chaque niveau de jeu gagnera le titre de Champion Territorial de son niveau.



Afin de déterminer le champion en 2^{ème} et 3^{ème} division quand il y a plusieurs poules concernées. Les procédures suivantes s'appliquent (dans l'ordre) :

- ratio nombre de points sur nombre de matches joués,
- ratio goal-average, sur nombre de matches joués,
- ratio meilleure attaque sur nombre de match joué,
- si encore égalité : le plus de licenciés dans la catégorie d'âge,
- tirage au sort.



Le fonctionnement en - 13 ans Filles :

La proposition est la même que celle des garçons (hormis le barrage qui n'existe pas).

- 1ère phase géographique :

Idem que les garçons.

- Journée 1 : Week-end du 8-9 Octobre 2022.
- Journée 2 : Week-end du 15-16 Octobre 2022.
- Report : Week-end du 22-23 Octobre 2022.
- Journée 3 : Week-end du 12-13 Novembre 2022.
- Journée 4 : Week-end du 19-20 Novembre 2022.
- Regroupement de sélection départementale : Week-end du 26-27 Novembre 2022.
- Journée 5 : Week-end du 10-11 Décembre 2022.

ATTENTION PAS DE BARRAGES EN FILLES.

Poule AVEYRON
<i>St AFFRIQUE 1</i>
<i>St AFFRIQUE 2</i>
<i>ROC</i>
<i>VILLEFRANCHE DE ROUERGUE</i>
<i>MENDE (48)</i>

L'équipe de LSH est rattachée à la poule du Tarn, l'équipe de Maurs (15) est rattachée à la poule du Lot.

- 2ème phase :

A discuter après la première phase géographique. En effet, beaucoup de clubs fonctionnent avec des surclassements de u11F. Nous souhaitons laisser un peu de temps au club pour évaluer le résultat des actions de développements mises en place à la rentrée.



Méthodes des qualifications pour les barrages et tournois en -13 Territorial Masculin			
Barrages 1^{ère} et 2^{ème} division : les 15 meilleures équipes à l'issue des matchs de la première phase sont qualifiées pour participer aux barrages d'accèsion pour les 1^{ères} et 2^{èmes} divisions (une poule de 6 en 1^{ère} division et en 2^{ème} division)			
	Site 1	Site 2	Site 3
1	Equipe A	Equipe A	Equipe A
2	Equipe B	Equipe B	Equipe B
3	Equipe C	Equipe C	Equipe C
4	Equipe D	Equipe D	Equipe D
5	Equipe E	Equipe E	Equipe E
			Les deux premières équipes sont qualifiées pour la 1 ^{ère} division
			Les équipes 3 ^{ème} et 4 ^{ème} sont qualifiées pour la 2 ^{ème} division
			Les équipes 5 ^{èmes} joueront en 3 ^{ème} division
Tournois 3^{ème} division : les X équipes restantes (qui ne sont pas parmi les 15 premières équipes de la première phase) participent à des tournois de classement territoriaux 3^{ème} division.			
	Site 1	Site 2	Site ...
1	Equipe A	Equipe A	
2	Equipe B	Equipe B	
3	Equipe C	Equipe C	
4	Equipe D	Equipe D	
5	Equipe E	Equipe E	
6	Equipe F	Equipe F	
			X sites de 6 ou 5 équipes en fonction des équipes restantes engagées.
			Les tournois des poules honneur permettent d'établir un classement des équipes et de répartir ainsi les équipes dans les poules en prenant en compte les critères suivants : la géographie et le niveau de jeu. Elles ne permettent pas une qualification 1 ^{ère} et 2 ^{ème} division.

